

DÉPARTEMENT  
PUY-DE-DÔME

COMMUNE :

Communes  
de moins  
de 1 000  
habitants

ARRONDISSEMENT  
RIOM

**SAINT-ETIENNE-DES-CHAMPS**

Effectif légal du  
conseil municipal

**TABLEAU DU CONSEIL MUNICIPAL**  
(art. L. 2121-1 du code général des collectivités territoriales – CGCT)

11

L'ordre du tableau détermine le rang des membres du conseil municipal. Après le maire, prennent rang, dans l'ordre du tableau, les adjoints puis les conseillers municipaux.

L'ordre du tableau des adjoints est déterminé, sous réserve des dispositions du dernier alinéa de l'article L. 2122-10, par l'ordre de nomination.

L'ordre du tableau des conseillers municipaux est déterminé, même quand il y a des sections électorales :

- 1° Par la date la plus ancienne de nomination intervenue depuis le dernier renouvellement intégral du conseil municipal ;
- 2° Entre conseillers élus le même jour, par le plus grand nombre de suffrages obtenus ;
- 3° Et, à égalité de voix, par la priorité d'âge.

Une copie du tableau est transmise au préfet au plus tard à 18 heures le lundi suivant l'élection du maire et des adjoints (art. R. 2121-2 du CGCT).

Fonction <sup>1</sup>	Qualité (M. ou Mme)	NOM ET PRÉNOM	Date de naissance	Date de la plus récente élection à la fonction	Suffrages obtenus par le candidat (en chiffres)
Maire	Mme	ANDANSON Antonia	28/08/1950	23/03/2014	104
Premier adjoint	M	BOUCHET Didier	21/05/1982	23/03/2014	102
Deuxième adjoint	Mme	BUSSON Bernadette	16/06/1952	23/03/2014	101
Troisième adjoint	M	FAURE Germain	08/10/1954	23/03/2014	104
Conseiller	M	LECLERC Jérôme	18/04/1981	23/03/2014	104
Conseillère	Mme	GAUTIER Marie-Christine	11/12/1967	23/03/2014	103
Conseiller	M	ROULET Gilles	31/01/1963	23/03/2014	99
Conseiller	M	MANDON Roger	27/07/1956	23/03/2014	97
Conseiller	M	VAN KATWIJK Jean	01/02/1965	23/03/2014	97
Conseiller	M	GENDRAUD Bernard	23/05/1955	23/03/2014	96
Conseiller	M	FOURNET Jacques	07/02/1946	23/03/2014	93

Cachet de la mairie :



Certifié par le maire,  
À SAINT-ETIENNE-DES-CHAMPS, le 16 mai 2017.

<sup>1</sup> Préciser : maire, adjoint (indiquer le numéro d'ordre de l'adjoint) ou conseiller.